Refus de vaxxin, le pompier Florent Madelaine avait été révoqué à vie : il gagne son procès !

écrit par Monique B | 8 octobre 2024

Illustration. (SYLVAIN THOMAS/AFP via Getty Images)

Illustration. (SYLVAIN THOMAS/AFP via Getty Images)

BREVE

Champagne pour ce père de 4 enfants qui ne voulait absolument pas se faire vaxxiner contre le Covid- et il a eu sacrément raison- et qui avait été limogé, carrément, par ce gouvernement de nazillons sans coeur et sans intelligence.

Au bout d'un an, sans ressources pour nourrir sa famille, par ailleurs adorant son métier de pompier, il avait usé d'un faux pass… il s'était fait piéger, il y avait eu procès et il avait été limogé A VIE cette fois ! Quand on voit les chances multiples accordées aux migrants voleurs ou agresseurs on est verts de rage.

Courageux et déterminé, Florent Madeleine avait fait appel, considérant que son faux était le produit d'une obligation sans objet et qu'il devait à tout prix nourrir ses 4 enfants.

La justice ou plutôt les juges ont été sensibles à ses

arguments, à sa personnalité, il va être réintégré. Il fallait bien quand même une bonne nouvelle aujourd’hui !